



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2002/3/Add.1
11 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquantième réunion plénière

(Paris, 10-12 juin 2002)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE,
2002/2003 et 2003/2004:
Présentation intégrée**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE STATISTIQUE**

Introduction

1. L'activité de programme exposée dans le présent document fait partie de la «Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique» qui offre un aperçu succinct des activités envisagées pour les deux prochaines années par les organisations internationales dans le domaine de la statistique et qui peuvent avoir des incidences sur les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. Les informations sont présentées par domaine d'activité dans six additifs différents. La Présentation intégrée complète comprend les documents suivants:

Présentation intégrée: Introduction et aperçu général (CES/2002/3)

Activité de programme 1: Organisation et fonctionnement des services de statistique
(CES/2002/3/Add.1)

Activité de programme 2: Infrastructure technique et autres questions communes
(CES/2002/3/Add.2)

Activité de programme 3: Statistiques économiques (CES/2002/3/Add.3)

Activité de programme 4: Statistiques sociales et démographiques (CES/2002/3/Add.4)

Activité de programme 5: Statistiques de l'environnement (CES/2002/3/Add.5)

Activité de programme 6: Diffusion et appui aux activités du secrétariat
(CES/2002/3/Add.6)

2. La présente version de la Présentation intégrée a été établie aux fins d'examen par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière qui aura lieu du 10 au 12 juin 2002. La Conférence s'appuie sur ce document pour s'acquitter de sa mission primordiale de coordination des travaux statistiques internationaux projetés pour les deux prochaines années et qui présentent un intérêt pour les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. La Présentation intégrée est également un instrument utile de coordination au niveau national puisque les pays s'y réfèrent de plus en plus pour décider de leur participation aux réunions organisées par les organisations internationales. Après la réunion plénière, des modifications y seront apportées et une «version établie à l'issue de la réunion plénière» sera publiée.

3. Les informations présentées dans cet additif se rapportent au domaine d'activité dénommé «Activité de programme 1» qui a pour titre «Organisation et fonctionnement des services de statistique» et qui est subdivisée en quatre «éléments de programme (EP)».

EP 1.1

EP	Rubrique	Texte
1.1	Intitulé	Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux
1.1	But	Faire en sorte que les travaux statistiques multilatéraux soient cohérents et en harmonie avec les classifications et définitions, publications, programmes de travail et collecte de données auxquels ils font appel.
1.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'organisation des relations multilatérales entre les organismes internationaux de statistique, s'agissant des questions en rapport avec les services nationaux de statistique. ◆ Le souci d'éviter les doubles emplois dans les collectes de données auprès des pays membres. ◆ L'incompatibilité des données publiées. ◆ L'absence de suite logique dans les ordres du jour des commissions, groupes de travail, équipes spéciales, etc., dont les activités se rapportent à la statistique. ◆ La nécessité d'adopter des programmes de travail unifiés avec des priorités homogènes. ◆ Le manque de planification dans la recherche d'une coordination. ◆ L'absence de cohérence dans les définitions des métadonnées et la diffusion des métadonnées. ◆ L'absence de compatibilité entre les définitions et classifications utilisées par les organisations internationales. ◆ La possibilité, pour la Conférence, de développer ses contacts avec les universités, les organisations non gouvernementales (par exemple l'Association internationale pour les statistiques officielles et l'Institut international de statistique), les médias et le monde des entreprises.
1.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Communiquer au secrétariat de la CEE les décisions de la Conférence des statisticiens européens qui se rapportent à son propre programme de travail et au programme de travail du Groupe des activités relatives à la population de la CEE; la Conférence formulera, à l'intention des autres organes subsidiaires principaux de la CEE et d'autres organisations internationales ou supranationales, des avis concernant les activités en rapport avec la statistique qui figurent dans leurs programmes de travail. ◆ Conclure des accords et des protocoles largement diffusés portant sur des questionnaires unifiés, bases de données

EP	Rubrique	Texte
		<p>uniques, programmes de travail et ordres du jour de réunions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Présenter à la réunion plénière de la Conférence des programmes de travail intégrés et des programmes simplifiés de collecte des données; communiquer ces programmes à la Division de statistique de l'ONU pour sa présentation intégrée. ◆ Harmoniser la diffusion des données par les services internationaux de statistique.
1.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Glossaire OCDE/UE de termes relatifs aux métadonnées.
1.1	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant
1.1	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.1	Rapporteur	CEE
1.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE-OCDE-Eurostat: réunions (annuelles) consacrées à l'examen conjoint des programmes. ◆ CEE-Eurostat-OCDE: nombreuses réunions des divers groupes de travail intersecrétariats.
1.1	Équipes spéciales exerçant une fonction de coordination	<p>La Commission de statistique de l'ONU a créé des groupes de travail intersecrétariats chargés de traiter les questions de coordination et questions connexes dans les domaines de la statistique énumérés ci-après (pour un complément d'information sur les activités de ces groupes de travail, voir d'autres parties de la Présentation intégrée, comme indiqué):</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Équipe spéciale de la comptabilité nationale. ◆ Équipe spéciale des statistiques des finances. ◆ Équipe spéciale des statistiques du commerce international. ◆ Équipe spéciale des statistiques des services. ◆ Équipe spéciale des statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison internationale. ◆ Équipe spéciale des statistiques de l'environnement.
1.1	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Coordination, aux fins de l'établissement de la Présentation intégrée, des programmes de travail internationaux en

EP	Rubrique	Texte
		<p>matière de statistique dans la région de la CEE, sur la base des données fournies par la CEE, Eurostat, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU, les institutions spécialisées, le Comité inter-États de statistique de la CEI, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collaboration avec Eurostat, l'OCDE, etc., en vue de l'organisation des réunions des groupes de travail intersecrétariats dans différents domaines de la statistique et de celles consacrées à l'examen conjoint des programmes, qui ont pour but d'envisager périodiquement les problèmes potentiels. ◆ Coordination des travaux statistiques entrepris par d'autres organes subsidiaires principaux et/ou par les divisions de la CEE. <p>Ressources du secrétariat: Importantes</p>
1.1	Activités de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de la coopération avec d'autres institutions internationales, en particulier par le biais d'une participation aux réunions consacrées à l'examen conjoint des programmes et grâce à des contacts réguliers avec les autres principaux acteurs. ◆ Continuation de la participation aux réunions techniques organisées par d'autres organisations internationales. ◆ Participation à toutes les équipes spéciales susmentionnées et organisation de la réunion de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services. ◆ Amélioration de la coordination de ses activités statistiques; mise en place, pour l'Organisation, d'un programme de travail intégré dans le domaine de la statistique. ◆ Établissement avec Eurostat d'un programme de travail annuel commun pour évaluer les problèmes les plus urgents et les actions projetées. ◆ Participation (avec le FMI, la BCE, Eurostat, la BRI et la Division de statistique de l'ONU) à l'Équipe spéciale chargée d'élaborer une norme commune pour l'échange de données et métadonnées statistiques dans le but d'établir des normes électroniques pour la collecte et la mise en commun de données et métadonnées. Dans ce contexte, l'OCDE et Eurostat ont conçu un projet spécial consistant à élaborer un glossaire international de termes utilisés pour la définition des métadonnées. Par ailleurs, la première version d'un glossaire de données internes a été mise au point sur la base des définitions de rubriques et concepts statistiques et de la terminologie tirée des normes

EP	Rubrique	Texte
		<p>internationales existantes. La version actuelle de ce glossaire comprend environ 3 500 rubriques et sera publiée (dans un premier temps sur l'Internet) au début de 2002. Le glossaire pourrait être transmis à d'autres organisations internationales et devenir un outil commun pour l'intégration des base de données.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'OCDE a pris avec Eurostat des initiatives concrètes en vue de mieux coordonner les collectes de données (en particulier dans des domaines tels que les statistiques économiques de courte période et les statistiques structurelles des entreprises).
1.1	Activités d'Eurostat	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat continuera d'assister, en tant qu'observateur actif, aux réunions de diverses instances internationales dans le domaine de la statistique: la Commission de statistique de l'ONU ainsi que la Conférence des statisticiens européens et son Bureau. ◆ Maintien de liens étroits avec d'autres organisations internationales, par l'intermédiaire du Sous-Comité des activités statistiques du CAC et du Programme commun. ◆ Examen dans le but de garantir une bonne coordination des collectes de données auprès des États membres et d'éviter les répétitions dans ce domaine. ◆ Il est prévu de réaliser un plus grand nombre de collectes de données en commun au cours des prochaines années. ◆ Coordination des relations avec d'autres pays membres de l'OCDE (par exemple les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Mexique). ◆ L'objectif essentiel de cette participation est de faire entendre la voix de la Commission européenne au cours de l'élaboration de normes mondiales dans le domaine statistique et de la gestion du système statistique mondial. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Garder pendant au moins cinq ans la nouvelle structure améliorée de la Présentation intégrée. ◆ Vérifier régulièrement le degré de satisfaction des utilisateurs de la Présentation intégrée. ◆ Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations annuelles de la Conférence et des questions à porter à l'attention de la Conférence, qui servirait à aiguiller la participation des membres de la Conférence.

EP	Rubrique	Texte
1.1	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point de concepts et de méthodes et amélioration de la coordination des programmes relatifs aux statistiques de l'environnement et à la comptabilité, en collaboration avec le PNUE, l'OCDE, Eurostat, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales. ◆ Travaux consacrés à l'harmonisation des classifications économiques et sociales internationales, en collaboration avec un large éventail de pays et d'organismes actifs dans ce domaine. ◆ Services de secrétariat pour le compte du Groupe de travail intersecrétariats de la comptabilité nationale (dont font également partie Eurostat, l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale) qui a pour mission de coordonner les efforts déployés sur le plan multilatéral afin de faciliter l'application du SCN de 1993. ◆ Développement des consultations multilatérales d'experts sur des problèmes cruciaux en matière de statistiques. Dans ce contexte, la Division facilite la création de «groupes-villes», c'est-à-dire de groupes de consultation informels (voir l'élément de programme 3.99). ◆ Coordination des travaux internationaux dans le domaine des statistiques du commerce (en coopération avec la CEE, Eurostat, l'OCDE et d'autres organisations internationales). ◆ Coordination des activités internationales sur les indicateurs; élaboration à l'intention du Conseil économique et social de l'ONU de rapports annuels sur la mise au point d'indicateurs de base au titre du suivi des grandes conférences et sommets de l'ONU. Dans ce contexte, la Division coopère étroitement avec les fonds et programmes des Nations Unies aux fins de la mise en application d'un cadre d'indicateurs de base pour un bilan commun de pays. De plus elle est en train de créer un site Web qui affiche des métadonnées sur les indicateurs de développement produits et diffusés par les organisations internationales.

EP	Rubrique	Texte
1.1	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Convocation de la réunion du Comité du FMI sur les statistiques de la balance des paiements. ◆ Présidence de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques des finances. ◆ Participation aux équipes spéciales interorganisations ci-après: i) Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (dont il assume la présidence par rotation après la session de 2001 de la Commission de statistique); ii) Équipe spéciale des statistiques du commerce international; iii) Équipe spéciale des statistiques de l'environnement; iv) Équipe spéciale des statistiques des services; et v) Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. ◆ Participation à la gestion du système statistique mondial dans le cadre des activités suivantes: i) sessions de la Commission de statistique de l'ONU; ii) réunions du Sous-Comité des activités statistiques du CAC; iii) travaux de nature statistique des commissions régionales de l'ONU, notamment ceux de la Conférence des statisticiens européens et de son Bureau (en qualité d'observateur); et iv) activités spéciales telles que le Consortium PARIS21. ◆ Coopération avec la BRI (notamment en ce qui concerne la dette extérieure, les réserves internationales et les statistiques bancaires), Eurostat, la BCE et l'OCDE dans des domaines d'intérêt commun.
1.1	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Participation en tant qu'observateur: i) aux sessions de la Commission de statistique de l'ONU; ii) aux réunions du Sous-Comité des activités statistiques du CAC; iii) à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens; iv) aux réunions d'autres commissions régionales de l'ONU. ◆ Participation à plusieurs équipes spéciales interinstitutions: i) Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale; ii) Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix; iii) Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. ◆ Participation à l'organe directeur du Consortium PARIS21. ◆ Gestion d'un Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques, qui est alimenté par plusieurs donateurs. ◆ Coopération avec Eurostat, la CEE et l'OCDE dans des domaines d'intérêt commun.

EP	Rubrique	Texte
1.1	Activités du CEI-STAT	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="635 293 1481 987">◆ Le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) s'attache essentiellement à coordonner les travaux statistiques et à aligner et harmoniser les outils statistiques avec les normes internationales concernant le système de comptabilité nationale et les statistiques économiques, démographiques et sociales; il s'attache également à améliorer les méthodes de traitement des informations communiquées par les pays membres de la CEI. Les documents en cours d'élaboration sont examinés par le Conseil scientifique du Comité ou des groupes d'étude, ou encore au cours de réunions spéciales. Les plus importants le sont par le Conseil des directeurs des services statistiques des pays de la CEI. Une fois mis au point, ces documents sont distribués, sous forme de recommandations, aux services nationaux de statistique. Les documents méthodologiques et statistiques sont publiés dans le bulletin statistique intitulé «CIS Statistics» qui paraît deux fois par mois ainsi que dans des recueils, rapports, annuaires et communiqués de presse. <li data-bbox="635 1010 1481 1189">◆ Le site Web du Comité (http://www.cisstat.com) fournit des informations sur les indicateurs macroéconomiques des pays de la CEI et affiche également les communiqués de presse du Comité. À partir de 2002, il présentera des listes de documents méthodologiques mis au point par le Comité. <li data-bbox="635 1211 1481 1243">◆ Le Comité fournit gratuitement des services consultatifs.

1.2	Intitulé	Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique
1.2	But	Faire en sorte que les relations entre les directions des instituts nationaux de statistique et les contacts avec les cadres des organismes internationaux de statistique soient efficaces.
1.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de prêter particulièrement attention au rôle des différents acteurs internationaux ainsi qu'à l'interpénétration partielle de différents groupes de pays. ◆ De surcroît, comme ce domaine d'activité est relativement vaste, la nécessité aussi de se limiter et de donner la priorité à des questions bien circonscrites pendant un laps de temps déterminé. ◆ L'opposition entre l'augmentation de la demande de statistiques et la diminution des ressources. ◆ Les actions visant à encourager l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle; la Conférence doit déterminer s'il faut ou non réviser ou actualiser ces principes. ◆ La stratégie de développement des services nationaux de statistique. ◆ L'élaboration et la conception globales de la statistique officielle. ◆ La déontologie dans le domaine de la statistique. ◆ Les actions visant à encourager la diffusion des «meilleures pratiques statistiques» parmi les pays de la CEE. ◆ Le renforcement du rôle et de l'intérêt pratique des statistiques aux niveaux national et international.
1.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appliquer les Principes fondamentaux de la statistique officielle. ◆ Établir des priorités pour l'élaboration de normes et de méthodes statistiques internationales, et en promouvoir l'utilisation. ◆ Donner aux chefs des organismes de statistique les moyens d'échanger leurs vues et données d'expérience sur l'évolution des besoins en matière de statistique qui oblige à modifier les politiques et réformer les institutions dans ce domaine.

1.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comptes rendus des réunions des chefs des organismes de statistique. ◆ Publication spéciale sur le cinquantième anniversaire de la Conférence des statisticiens européens. ◆ Décisions et avis formulés par la Conférence au sujet des programmes de travail projetés par diverses organisations internationales dans le domaine de la statistique. ◆ Minutes des principales réunions du Bureau, et notes d'information concernant les réunions des organes dont relève la Conférence, qui seront distribuées au cours de la réunion plénière en tant que documents de séance. ◆ Documents de fond et examens détaillés concernant l'évolution des normes et méthodes internationales dans le domaine de la statistique et leur application dans la pratique statistique, préparés en prévision des réunions plénières. ◆ Exemples d'application des Principes fondamentaux et rapports périodiques établis à leur sujet à l'intention de la Commission économique pour l'Europe. ◆ Questionnaires pour l'évaluation de la qualité des données relatives aux statistiques sociodémographiques et aux statistiques de la pauvreté.
1.2	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les politiques et pratiques de diffusion des données statistiques adoptées par les services nationaux de statistique et les organisations internationales.
1.2	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ La Conférence a retenu «...» comme thème du débat de fond pour la réunion plénière de 2003. (Le Bureau a décidé, à sa réunion extraordinaire tenue à New York le 4 mars, de reporter le choix de ce thème après le débat sur l'avenir de la Conférence qui aura lieu à la réunion plénière de juin 2002).
1.2	Rapporteur	Statistics Norway
1.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE: Réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (juin 2002, Paris). ◆ CEE: Réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (juin 2003).

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE: Quatre réunions par an du Bureau de la Conférence. ◆ Eurostat: Équipe spéciale: Partenariat financier avec le SSE, 13 septembre 2002 (une réunion par an). ◆ Eurostat: Quarante-sixième réunion du Comité du programme statistique, 18 septembre 2002. ◆ Eurostat: Conférence DGINS, 19 et 20 septembre 2002. ◆ Eurostat: Quarante-septième réunion du Comité du programme statistique, 21 novembre 2002. ◆ Eurostat: Douzième réunion du CEIES, 22 novembre 2002. ◆ Eurostat: Groupe de travail: Gestion des ressources humaines du SSE, 25 et 26 novembre 2002 (une réunion par an, en novembre). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Programmation et coordination du SSE (une réunion par an, en juin). ◆ Eurostat: Réunions du CPS: quatre fois par an, en mars, mai, septembre et novembre. ◆ Eurostat: CEIES, une réunion plénière, deux réunions pour chacun des quatre sous-comités, et trois réunions du Bureau par an. ◆ OCDE: Groupe consultatif pour la statistique, mars 2003 et mars 2004. ◆ OCDE: Réunion de statistique de haut niveau, juin 2002, 2003 et 2004.
1.2	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunions plénières annuelles. ◆ Réunions périodiques du Bureau de la Conférence des statisticiens européens, qui fait office de comité directeur. ◆ Célébration officielle, à la réunion plénière de 2002, du cinquantième anniversaire de la Conférence. <p>Ressources du secrétariat: Importantes</p>
1.2	Activités de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Examen et mise à jour des normes relatives à la communication des statistiques en consultation étroite avec les pays membres et eu égard aux futurs pays membres. ◆ Évaluation du système statistique des nouveaux pays membres sur la base des Principes fondamentaux de la statistique officielle et des normes établies pour la communication des statistiques.

		<ul style="list-style-type: none">◆ En 2001, l'Organisation a entrepris une réforme de ses activités statistiques, que le Conseil de l'OCDE considère comme l'une des priorités de l'Organisation pour les années à venir: en toute logique, plusieurs initiatives ont été prises en vue d'améliorer l'efficacité de ces activités, leur coordination interne et la coopération avec les autorités statistiques nationales. L'OCDE a créé le Groupe consultatif pour la statistique. Ce groupe, dont les membres se rencontrent de leur propre initiative, offre un cadre pour débattre de questions telles que:<ul style="list-style-type: none">▪ La conception et la mise en œuvre de la réforme des activités statistiques de l'OCDE;▪ Les politiques de collecte et de diffusion des données et métadonnées qui sont de nature à procurer le maximum de satisfaction aux utilisateurs et à améliorer la qualité et la transparence des productions de l'OCDE dans le domaine de la statistique;▪ L'amélioration de la capacité de l'OCDE à satisfaire les besoins nouveaux des utilisateurs et à accroître la comparabilité des statistiques au niveau international;▪ L'évaluation des initiatives destinées à améliorer la coopération avec d'autres organisations internationales ou supranationales;▪ La préparation d'une réunion statistique de haut niveau.◆ Une réunion statistique de haut niveau est prévue pour le mois de juin 2002 dans le but de débattre de la stratégie globale de l'OCDE dans le domaine de la statistique.◆ Lancement d'une initiative en vue de créer un cadre destiné à évaluer et améliorer la qualité des données publiées par l'Organisation.
--	--	---

1.2	Activités d'Eurostat	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat traverse une période de croissance budgétaire très limitée qui le contraint essentiellement à accroître les efforts déployés en vue d'obtenir auprès d'autres services de la Commission les ressources financières nécessaires pour entreprendre des activités statistiques en leur nom. Eu égard aux pratiques actuelles de la Commission, Eurostat ne sait pas très bien, jusqu'à un stade assez tardif, de quelles ressources financières il pourra disposer; par conséquent, il lui est difficile de planifier ses travaux. Le processus de programmation d'Eurostat précise dorénavant quelles sont les activités qui ne pourront pas être entreprises et quelles sont celles qui sont subordonnées à la disponibilité de fonds provenant d'autres sources. ◆ <u>Au sein d'Eurostat et de la Commission:</u> La démission de la Commission européenne au début de 1999 et son remplacement à la fin de l'été ont donné l'élan nécessaire à une réforme radicale de l'institution, qui va durer plusieurs années. Durant cette période, des modifications seront apportées à la politique du personnel et aux procédures budgétaires et financières. ◆ <u>Audit interne:</u> Mise en œuvre d'audits du système de contrôle interne d'Eurostat, avec pour objectif d'améliorer, si nécessaire, les procédures, la qualité de la circulation de l'information et l'organisation interne d'Eurostat. Le Directeur général s'appuie sur ces audits dans sa déclaration annuelle. ◆ <u>Avec les partenaires d'Eurostat n'appartenant pas aux institutions européennes:</u> Unification des cycles de planification des activités communautaires avec les systèmes nationaux; pleine intégration des groupes de discussion sectoriels (groupes de travail, comités, etc.) avec le CPS (Comité du programme statistique) à des fins de planification et d'exécution des programmes; achèvement de l'initiative LEG et présentation d'une proposition de cadre de cette initiative pour l'avenir; élaboration de principes directeurs pour l'évaluation des programmes et des projets et poursuite des travaux d'analyse coût/efficacité. Développement de la coopération dans le domaine de la formation avec les services correspondants des instituts nationaux de statistique et d'autres services administratifs des États membres. Début de la rationalisation de la structure des réunions (suivi des réunions des équipes spéciales/recommandations du CPS) et amélioration de la planification qui en résultera. Poursuite des améliorations de la qualité des réunions des États membres.
-----	----------------------	---

		<ul style="list-style-type: none">◆ <u>Planification interne</u>: Contrôle de l'exécution du Plan d'orientation révisé qu'Eurostat a adopté pour 2001-2004 et poursuite du développement du programme Qualistat; encouragement en vue de la réalisation d'un plan de formation totalement intégré; application des méthodes de gestion des processus à tous les processus essentiels et réalisation de travaux sur la gestion des projets; amélioration de la mise en œuvre de plans de développement des unités; réalisation de l'autoévaluation pour 2001 sur la base du modèle d'excellence de la Fondation européenne pour le management par la qualité (EFQM); observation continue et suivi des améliorations à l'échelle de l'Office; mise en œuvre des améliorations sur la base des résultats de l'analyse des sources existantes telles que les rapports sur la qualité, les enquêtes auprès des utilisateurs ou les indicateurs de performance à l'échelle de l'Office; préparation du prochain sondage d'opinion détaillé auprès du personnel; réexamens à intervalles réguliers dans d'autres domaines.◆ <u>Gestion financière et budgétaire</u>: La Commission passe à un système de programmation stratégique et de budgétisation en fonction des activités. Venant s'ajouter aux résultats de la réforme susmentionnée, ce changement aura un effet significatif sur les procédures budgétaires d'Eurostat. Mise en œuvre des opérations financières prévues dans le Livre blanc de la Réforme, y compris les nouveaux workflows et les fonctions de comptabilité. Élaboration et application de nouvelles procédures en matière d'octroi de subventions à des instituts partenaires dans les États membres.◆ <u>Gestion et mise en valeur des ressources humaines</u>: La coopération entre les services nationaux de statistique et Eurostat s'étend dorénavant à la gestion et à la mise en valeur des ressources humaines, et une nouvelle équipe spéciale des ressources humaines servira de cadre à l'échange de données d'expérience sur les changements de structure et d'organisation, les problèmes dus aux compressions de personnel, l'incidence des nouvelles technologies sur le contenu et la structure des travaux ainsi que la nécessité de reconvertir ou de recycler les personnels.
--	--	---

1.2	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le FMI a mis au point des normes pour guider les pays dans leurs activités de diffusion de données économiques et financières auprès du public. La norme spéciale de diffusion des données (Special Data Dissemination Standard-SDDS), qui correspond au premier niveau des initiatives du FMI concernant les normes en matière de données, vise à aider les pays qui ont ou cherchent à avoir accès aux marchés financiers à fournir des données économiques et financières au public. Le système général de diffusion des données (General Data Dissemination System-GDDS) a pour but d'aider tous les pays membres à diffuser des données économiques, financières et sociodémographiques auprès du public et fournit un cadre général pour les pays qui veulent améliorer leurs systèmes statistiques. Tant la SDDS que le GDDS devraient améliorer largement la disponibilité en temps voulu de statistiques fiables et détaillées, et la SDDS est spécifiquement ciblée sur l'amélioration du fonctionnement des marchés financiers dans la mesure où elle fournit l'information dont les intervenants sur le marché ont besoin pour mieux chiffrer les risques. ◆ Le tableau d'affichage des normes de diffusion des données [Dissemination Standards Bulletin Board (DSBB)] fournit des métadonnées décrivant les méthodes de diffusion des données des pays qui adhèrent à la SDDS ou qui participent au GDDS. Il comporte aussi des liens hypertextes avec les sites Web nationaux des adhérents à la SDDS, qui contiennent les données réelles diffusées par les pays conformément à la SDDS. En outre, il continuera à s'enrichir de nouvelles communications succinctes sur les méthodes utilisées à mesure qu'elles pourront être affichées. Dans le cadre du programme d'amélioration du DSBB, les travaux se poursuivent en vue d'élaborer un langage XML qui permettra d'échanger sans difficulté des données et métadonnées statistiques. ◆ La nouvelle catégorie de données conformes à la SDDS qui se rapportent aux réserves internationales et aux liquidités en devises est utilisée dans les faits depuis la fin mars 2000. La période de transition pour la catégorie de données sur la dette extérieure expirera en mars 2003. Une catégorie de données relatives à la dette extérieure du secteur public a été ajoutée au GDDS.
-----	--	--

1.2	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ◆ En concertation avec le FMI, la Banque mondiale va continuer à perfectionner le système général de diffusion des données (GDDS) qui fournit aux pays des indications pour la communication au grand public de données économiques, financières et sociodémographiques ainsi qu'un cadre de référence pour ceux qui s'efforcent d'améliorer leur système statistique. La contribution de la Banque mondiale consiste à établir des lignes directrices pour l'élaboration de métadonnées dans les domaines suivants: population, éducation, santé, analyse et suivi de la pauvreté. La Banque mondiale, en collaboration avec le FMI, participera à des séminaires régionaux et à la mise au point de métadonnées conformes au GDDS pour les pays participants, et ses services du siège comme sur le terrain apporteront un appui technique au personnel des pays participant au GDDS. ◆ La Banque mondiale va s'employer, avec le FMI, à élaborer les modules du Cadre d'évaluation de la qualité des données relatifs aux questions sociodémographiques et à la pauvreté, afin d'établir des questionnaires pour l'évaluation de la qualité des données dans les domaines susmentionnés, et elle participera à des missions sur le terrain pour la mise à l'essai des questionnaires. ◆ Dans la Fédération de Russie, la Banque mondiale financera, au moyen d'un prêt accordé dans le cadre du projet d'amélioration du système statistique d'État (STASYS), les activités suivantes: i) restructuration et rationalisation du fonctionnement des services fédéraux et régionaux de statistique, création d'un mécanisme efficace de coordination interorganisations, systématisation des relations publiques avec les utilisateurs de produits statistiques. La mise en œuvre de ce projet devrait commencer au début de 2003; ii) à titre d'accompagnement des activités statistiques officielles, élaboration de textes réglementaires et juridiques conformes à la législation de la Fédération de Russie et aux recommandations des organisations internationales. Il s'agit notamment d'élaborer et d'appliquer à titre expérimental la loi fédérale sur les statistiques qui posera les fondements juridiques de l'organisation des travaux statistiques et de la collecte des données statistiques en précisant les droits, obligations et responsabilités des personnes physiques et morales et des autorités concernant la réalisation des travaux statistiques, ainsi que les règles régissant la détermination des méthodes statistiques officielles.
-----	---------------------------------	---

1.2	Activités du CEI-STAT	Le Comité concentrera ses efforts sur la coopération internationale dans des domaines aussi importants que la synchronisation des réformes portant sur les statistiques nationales, l'harmonisation des méthodes statistiques en fonction des classifications généralement utilisées et d'autres normes statistiques ainsi que la création d'un espace d'information statistique à l'échelle de la CEI. La réalisation de consensus et l'échange de données d'expérience s'effectuent par le truchement de groupes de travail spéciaux dans des domaines particuliers de la statistique, de consultations et d'échanges d'informations et de plans ainsi que de réunions sur des sujets et des questions d'actualité. Les décisions définitives concernant les problèmes à régler sont prises par le Conseil des directeurs des services statistiques des pays de la CEI, qui se réunit au moins deux fois par an.
-----	--------------------------	--

EP 1.3

1.3	Intitulé	Pays en transition de la région de la CEE
1.3	But	Faire en sorte que les pays en transition disposent d'une infrastructure statistique bien développée, stable et adéquate qui corresponde à leurs besoins, qu'ils reçoivent des milieux statistiques internationaux des conseils ainsi qu'une aide pour les appliquer et qu'ils se conforment aux normes et règles internationales en matière de statistique
1.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le transfert de connaissances concernant les priorités statistiques et l'adoption, par les pays en transition de la région de la CEE, de solides programmes statistiques qui existent déjà dans les pays à économie de marché. ◆ L'application des normes internationales dans les pays en transition de la région de la CEE. ◆ L'évaluation, à la fois par les pays bénéficiaires et les pays donateurs, de l'amélioration, due à l'assistance technique, de l'aide fournie et de l'aide reçue. ◆ Pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, l'assistance technique a pour objectif de favoriser la mise en conformité avec l'acquis communautaire. ◆ Dans la région de la CEI, la coopération prend progressivement le pas sur la coordination. Cette évolution se traduit dans la pratique par l'organisation d'activités communes, par exemple des séminaires.
1.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><u>Objectifs stratégiques à moyen terme:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Unifier la collecte de données harmonisées utilisées pour les négociations et par les services de l'Union européenne (postulants à l'adhésion à l'Union européenne). ◆ S'assurer que la création de systèmes statistiques nationaux durables répond aux priorités et besoins nationaux et internationaux. ◆ Déterminer la mesure dans laquelle le secteur social a été négligé alors que l'attention se concentrait sur l'impact économique de la transition. ◆ S'assurer que les membres sont tenus au courant de l'état d'avancement du programme CARDS (assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilité) en faveur des pays de la partie ouest des Balkans. ◆ Déterminer avec plus de précision l'assistance à apporter pour les opérations de recensement dans la région, et s'assurer qu'elle l'est effectivement, étant donné l'importance décisive des données démographiques pour l'établissement d'autres estimations statistiques. ◆ S'assurer que les activités accomplies par les pays et les organisations internationales sont coordonnées et efficaces.

1.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Possibilité de disposer, dans les domaines essentiels, de statistiques comparables parmi les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.
1.3	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les investissements nécessaires pour accomplir avec succès l'élargissement accéléré de l'Union européenne, c'est-à-dire l'intégration de 10 nouveaux États membres en 2004. ◆ De nouvelles activités ayant pour but de permettre des comparaisons entre les statistiques de la CEI et celles des autres pays de la région. ◆ L'achèvement des travaux sur les recensements de la population dans les pays de la CEI.
1.3	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.3	Rapporteur	CEE
1.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Atelier sur les comptes financiers, à l'intention des pays candidats, juillet 2002 (une fois par an, en juin/juillet) ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe des politiques de coopération en statistique (pays candidats et pays de la partie ouest des Balkans), octobre 2002 (une réunion par an, en octobre) ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe de gestion du programme PHARE (une réunion par an, en mars) ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe de gestion de la coopération en statistique (pays candidats et pays de la partie ouest des Balkans), avril 2003 (une réunion par an, en avril) ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe directeur sur la coopération statistique de l'Union européenne avec les nouveaux États indépendants et la Mongolie dans le cadre du programme Tacis, mai 2003 (une réunion par an, en mai) ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe des politiques dans les pays de la partie ouest des Balkans (une réunion par an, en novembre) (nouveau) ◆ OCDE: Groupe d'experts des comparaisons des PPA de 2003 pour les pays de la CEI (programme réalisé sous l'égide de l'OCDE, de la Banque mondiale, de la CEI et de la Fédération de Russie), juillet 2002
1.3	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Structurer l'ensemble des activités de programme et des réunions plénières de la Conférence de manière à tenir compte des préoccupations prioritaires des pays en transition.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Apporter une assistance et fournir des conseils aux pays en transition, sous forme de prestations fournies à ces pays par le Conseiller régional en statistique de la CEE et par le biais du programme ordinaire de réunions de la Conférence. ◆ Participer aux efforts concertés interinstitutions visant à aider les pays en transition. ◆ Réaliser, par l'intermédiaire de sa Division de statistique qui en est l'agent d'exécution, un projet CEE/PNUD dont la réalisation a été décidée en janvier 2001. Ce projet a pour but d'aider les pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants (CEI) à améliorer les statistiques dont ils ont besoin pour communiquer des données sur le développement humain, et de façon générale pour établir des plans et élaborer des politiques dans le domaine social. Il porte sur 2001 et 2002. <p>Ressources du secrétariat: Importantes</p>
1.3	Activités de l'OCDE	<p>Pays considérés: Fédération de Russie, Ukraine, autres pays de la CEI, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Croatie, Bosnie, Albanie.</p> <p>Méthodes de travail: Coopération technique principalement par le biais d'ateliers régionaux et d'une formation à l'OCDE.</p> <p>Domaines d'actions prioritaires: Comptes nationaux, statistiques des prix et parités de pouvoir d'achat (PPA), indicateurs économiques à court terme, enquêtes sur l'économie non observée et enquêtes de conjoncture.</p> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite des travaux destinés à améliorer la qualité des comptes nationaux grâce à une meilleure couverture de l'économie non observée. ◆ Fourniture d'une assistance dans le domaine des PPA afin de terminer les comparaisons pour 2000 et commencer celles correspondant à 2002/2003. ◆ Poursuite des travaux tendant à améliorer les enquêtes de conjoncture dans les pays d'Europe centrale et orientale. ◆ Travaux visant à utiliser les résultats des enquêtes de conjoncture conjointement avec d'autres indicateurs à court terme afin de déterminer des indicateurs précurseurs composites de l'activité économique. ◆ Collecte de statistiques économiques de courte période sur les pays non membres, à utiliser dans le cadre de l'OCDE et pour les publications extérieures. <p>Pour toutes ces activités, l'OCDE maintient une coordination régulière avec d'autres organisations internationales.</p>

1.3	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global</u></p> <p>L'élargissement est l'une des grandes priorités politiques de l'Union. Les responsables du SSE vont redoubler d'efforts pour accompagner la politique mise en œuvre en prêtant sans relâche leur appui aux services nationaux de statistique des pays candidats pour mener à bonne fin leurs préparatifs et en réalisant toutes les évaluations statistiques nécessaires pour l'adoption des décisions politiques.</p> <p>La coopération technique avec les pays non membres va être organisée différemment dans le cadre des nouvelles structures actuellement mises en place par la Commission.</p> <p><i><u>Élargissement</u></i></p> <p>En 2003-2007, les travaux consisteront pour l'essentiel à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Unifier la collecte de données harmonisées utilisées pour les négociations et par les services de l'Union européenne; ◆ Continuer d'apporter une assistance aux pays candidats et aux nouveaux membres pour qu'ils améliorent leurs systèmes statistiques et satisfassent aux prescriptions communautaires, y compris en leur fournissant rapidement des informations sur les nouveaux textes de législation communautaire. <p><i><u>Pays de la partie ouest des Balkans, CEI (Communauté d'États indépendants) et Mongolie</u></i></p> <p>Dans le cadre de la politique de l'Union européenne en matière de coopération et de développement, l'activité statistique dans les pays de la partie ouest des Balkans, dans la CEI et en Mongolie aura pour but:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ De permettre aux systèmes statistiques nationaux de produire et d'échanger avec l'Union européenne les données statistiques fiables et actuelles indispensables au regard des politiques communautaires; ◆ D'aider ces pays à mettre en place l'infrastructure statistique nationale dont ils ont besoin pour mener à bien leurs politiques et mettre leurs systèmes statistiques nationaux en conformité avec les règles, normes et principes communautaires et internationaux. <p><u>Travaux de méthodologie en cours</u></p> <p><i><u>Préparation à l'élargissement</u></i></p> <p>Les travaux relatifs à l'élargissement se poursuivront à un rythme rapide en 2002 pour tous les pays candidats qui participent aux négociations; le chapitre des statistiques est momentanément terminé. Les objectifs dans ce contexte resteront les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Faciliter l'accès des pays candidats à l'acquis statistique communautaire et à ses réalisations et mises à jours.
-----	----------------------	--

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Examiner la mise en conformité des pays candidats avec l'acquis statistique: cela comprend aussi bien les conditions de base pour produire des statistiques dans une économie de marché démocratique que le respect des règlements de l'Union européenne relatifs aux statistiques. ◆ Présenter régulièrement des rapports à la Commission et au Conseil sur la conformité des pays candidats dans le domaine des statistiques; communiquer des données plus détaillées sous une forme appropriée aux instituts de statistique des États membres. ◆ Soutenir le processus d'élargissement par l'apport de données statistiques: cette activité prendra beaucoup d'ampleur à l'approche des premières adhésions. Les unités d'Eurostat participent de plus en plus à la fourniture de données. ◆ Soutenir les pays candidats et les encourager à fournir des services statistiques aux autorités politiques nationales de leur pays. Cela renforcera également l'organisation et la réputation du système statistique au sein des pays candidats. <p>La coopération statistique est une activité continue, qui doit servir les priorités de l'élargissement. La programmation stratégique des activités de coopération et l'orientation stratégique des services nationaux de statistique des pays candidats doivent donc être renforcées et axées sur l'élargissement.</p> <p>En 2002, un premier groupe de pays candidats devrait en principe avoir pratiquement achevé la négociation du traité d'adhésion, ce qui aura certaines incidences sur la coopération en matière de statistique et milite en faveur d'une intégration plus poussée dans les structures du SSE.</p> <p>En 2002, les principaux domaines clefs des statistiques de plusieurs pays candidats devraient être pleinement comparables à ceux des États membres. Plusieurs programmes PHARE nationaux en cours devraient fournir les ressources financières nécessaires à cet effet.</p> <p>Les travaux préparatoires relatifs à la surveillance de la mise en conformité des pays candidats avec l'acquis statistique communautaire deviendront une opération de routine. La maintenance d'un système de suivi, y compris une base de données opérationnelle sur le degré de conformité des différents pays, sera devenue une opération régulière.</p> <p><u><i>Pays de la partie ouest des Balkans, CEI (Communauté d'États indépendants) et Mongolie</i></u></p> <p>Les objectifs poursuivis aux niveaux opérationnel et organisationnel seront les suivants:</p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissement par les pays bénéficiaires d'une planification pluriannuelle afin de coordonner les soutiens apportés par tous les donateurs; ◆ Mise en place d'un programme communautaire pluriannuel en accord avec les directions générales compétentes de la Commission; ◆ Élaboration d'un programme coordonné, documenté et réaliste de mise en application annuelle qui portera sur toutes les activités proposées dans le cadre du système statistique de chaque pays bénéficiaire, les ressources allouées et la participation des différents partenaires; ◆ Coordination de la mise en œuvre de ce programme, un suivi approprié de son application et évaluation de son degré d'avancement dans chaque pays. <p><i><u>Pays de la partie ouest des Balkans</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Suivre l'application du premier programme réalisé à l'intention de bénéficiaires multiples dans le cadre du CARDS (assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilité); ◆ Favoriser la coopération entre les partenaires donateurs dans cette région; ◆ Contribuer à la mise en place de programmes nationaux de coopération dans le domaine de la statistique; ◆ Mettre en place le système de communications périodiques sur l'état d'avancement des travaux; ◆ Favoriser et suivre les progrès accomplis sur la voie de l'harmonisation avec l'acquis statistique (comme le prévoient les Accords de stabilisation et d'association). <p><i><u>CEI et Mongolie</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Organiser le séminaire de haut niveau sur Tacis. ◆ Publier régulièrement un aperçu général des systèmes statistiques dans ces pays. ◆ Promouvoir l'amélioration de systèmes de gestion modernes. ◆ Tenter d'obtenir des budgets suffisants. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années</u></p> <p><i><u>Préparation à l'élargissement</u></i></p> <p>Incorporer les catégories d'indicateurs statistiques qui revêtent une importance primordiale au regard des négociations d'adhésion et de l'intégration des pays candidats dans le SSE.</p>
--	---

		<p>Objectifs sur le long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Adoption et mise en œuvre de l'acquis communautaire. ◆ Intégration des instituts nationaux de statistique des pays candidats dont les pratiques et la culture du système statistique européen. ◆ Solution au problème de la communication des données dont le besoin se fait de plus en plus sentir dans le cadre des négociations internationales, à différents niveaux et dans différents contextes.
1.3	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<p>Programme d'assistance technique aux pays en transition concernant les statistiques macroéconomiques (statistiques de la balance des paiements, de la position extérieure globale, de la dette extérieure, des réserves internationales ou des finances publiques, statistiques monétaires et bancaires, statistiques des prix ou du commerce extérieur, et comptes nationaux trimestriels): i) missions sur le terrain de deux à trois semaines; ii) séminaires et ateliers nationaux et régionaux et cours de formation à l'Institut multilatéral de Vienne ou à l'Institut du FMI à Washington; iii) services de conseillers résidents en statistique du FMI dans plusieurs secteurs (Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie et Ukraine).</p>
1.3	Activités de la Banque mondiale	<p>La Banque mondiale fournit une assistance technique pays par pays sous forme de prêts ou de subventions. Les programmes de la Banque mondiale sont principalement à long terme et de portée globale. Les projets visent à renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux en améliorant l'infrastructure statistique et en modifiant les méthodes et modes de collecte, de traitement, de transmission, de partage et de stockage des données, ainsi qu'à permettre aux pays d'établir les indicateurs économiques et sociaux nécessaires pour l'élaboration des politiques et la lutte contre la pauvreté. La Banque mondiale exécute ou prépare actuellement des projets dans la région de la CEE, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, dans la Fédération de Russie, en Lituanie, dans la République de Moldova et en Ukraine. De nouveaux projets pourraient démarrer dans plusieurs pays en transition durant la période comprise entre juillet 2002 et juin 2004. Il est également envisagé d'entreprendre des activités régionales d'assistance technique financées par le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités en statistique.</p>

1.4	Intitulé	Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)
1.4	But	Faire en sorte que les pays hors de la région de la CEE disposent d'une infrastructure statistique bien développée, stable et adéquate qui corresponde à leurs besoins et qu'ils se conforment aux règles et normes internationales
1.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mesure et suivi de la pauvreté. ◆ Mesure et suivi des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. ◆ Incidences et conséquences des projets d'union douanière dans différentes zones économiques. ◆ Transfert de connaissances concernant les priorités statistiques. ◆ Mise en place de solides programmes statistiques. ◆ Application de normes internationales dans les pays hors de la région de la CEE. ◆ Orientations à donner aux pays hors de la région de la CEE qui veulent acquérir les caractéristiques requises des organismes statistiques de pays à économie de marché.
1.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation coordonnée et efficace des activités entreprises par les pays et par les organisations internationales et supranationales. ◆ Examen périodique, par le Bureau de la Conférence et par celle-ci à sa réunion plénière, des modalités de transfert et/ou d'utilisation efficaces de l'expérience statistique des pays membres de la CEE au bénéfice de pays hors de la région de la CEE. ◆ Harmonisation des comptes nationaux et des statistiques des prix à la consommation dans les pays ACP. ◆ Augmentation de la capacité statistique dans les pays ACP.
1.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement de la formation statistique en faveur des pays ACP (COMSTAT). ◆ Achèvement du projet PARSTAT. ◆ Mise en place d'un système douanier et statistique intégré pour le commerce extérieur dans les pays ACP (COMESA). ◆ Mise en place d'un système d'évaluation de la pauvreté au Bangladesh. ◆ Harmonisation des statistiques du commerce bilatéral entre l'Union européenne et la Chine.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Harmonisation des statistiques du commerce bilatéral entre l'Union européenne et l'Inde. ◆ Harmonisation des comptes nationaux et des indices des prix à la consommation.
1.4	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant
1.4	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.4	Rapporteur	CEE
1.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Équipe spéciale sur MEDSTAT, 9 et 10 septembre 2002 (trois réunions par an, en mars, avril et septembre) ◆ Eurostat: Groupe de travail sur la coopération statistique avec les pays en développement, 11 et 12 décembre 2002 (une ou deux réunions par an) ◆ Eurostat: Groupe de travail sur la mesure de la pauvreté (une réunion par an, en avril) ◆ Eurostat: Groupe de travail sur PARIS21 (une réunion par an, en mai) ◆ Eurostat: Équipes spéciales et séminaires spécialisés ◆ PARIS21 – Ateliers régionaux à travers le monde ◆ PARIS21 – Réunion du Comité directeur, deuxième trimestre de 2002 ◆ PARIS21 – Réunion du Consortium et réunion du Comité directeur, 17 et 18 octobre 2002 ◆ OCDE: Quatrième atelier commun ABD-OCDE-CESAP sur les enquêtes de conjoncture et les indicateurs précurseurs, à l'intention des pays de la région de la CESAP, novembre 2002 ◆ OCDE: Deuxième atelier sur les analyses cycliques et les indicateurs précurseurs, à l'intention des pays de la région de la CEPALC, décembre 2002

1.4	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Transférer des connaissances et données d'expérience utiles, acquises dans le cadre du programme de travail de la Conférence et qui présentent un intérêt pour les pays en développement (par exemple, dans des domaines comme les recensements de la population et des habitations et les statistiques de l'environnement), notamment par le biais de rapports soumis à la Commission de statistique. ◆ Seconder Eurostat dans les activités qu'il entreprend au titre de son projet MEDSTAT, en particulier dans le domaine prioritaire des statistiques des migrations internationales (voir «Activités d'Eurostat» ci-après).
1.4	Activités de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Coopération technique avec la Chine, les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est et les grands pays d'Amérique latine dans les domaines suivants: comptabilité nationale, mesure de l'économie non observée, enquêtes de conjoncture, indicateurs précurseurs composites et statistiques des prix. (D'autres activités menées par l'OCDE en dehors de la région de la CEE sont exposées dans les activités de programme 3, 4 et 5). <p><u>Indicateurs du développement durable:</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'OCDE continuera, en coopération avec l'ONU, le FMI et la Banque mondiale, à améliorer la série des 48 indicateurs associés aux Objectifs de développement du Millénaire, qui comprennent des cibles mesurables concernant les sphères économique et sociale, l'environnement et le partenariat. ◆ Élaboration plus poussée d'indicateurs de découplage environnemental. <p><u>Objectif prioritaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Produire, à l'intention de l'Assemblée générale de l'ONU et d'autres institutions, un rapport annuel dans lequel seraient exposés les progrès accomplis en direction des Objectifs de développement du Millénaire. <p><u>Activités nouvelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collaboration avec l'ONU, la Banque mondiale et le FMI aux fins d'utiliser la série de 21 indicateurs de base destinés à mesurer le développement, telle qu'actualisée et convenue lors d'un forum sur l'état d'avancement du développement tenu en mars 2000, en vue de suivre les progrès accomplis principalement par les pays en développement et les pays en transition en ce qui concerne la réalisation des objectifs internationaux de développement fixés pour 2015. Les indicateurs, feuillets méthodologiques, diagrammes

		<p>d'avancement et données fondamentales sont publiés sur le Web à l'adresse suivante: www.oecd.org/dac/indicators. Une publication commune des quatre organismes – <i>Un monde meilleur pour tous: poursuite des objectifs internationaux de développement</i> – qui paraît chaque année en juin est présentée au sommet du G8 et au Conseil économique et social de l'ONU.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'OCDE continuera de collaborer avec la Banque mondiale et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ainsi qu'avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique aux fins d'établir une série d'indicateurs pour mesurer la qualité de la «gouvernance» dans les pays en développement et les pays en transition. ◆ En coopération avec la Banque mondiale et la Division de statistique de l'ONU, gestion d'un site Web sur lequel sont affichées les données les plus récentes relatives aux indicateurs associés aux Objectifs de développement du Millénaire.
1.4	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global</u></p> <p>La coopération technique avec les pays non membres va être organisée différemment dans le cadre des nouvelles structures que la Commission est en train de mettre en place.</p> <p>Pour 2003-2007, l'objectif global consiste à étayer les politiques appliquées par l'Union européenne dans ses relations avec l'extérieur en faisant appel à divers moyens:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir une assistance technique dans le domaine de la statistique, afin de renforcer la capacité statistique des pays qui reçoivent une aide de l'Union européenne; ◆ Faire une plus large place faite à la mesure et au suivi de la pauvreté; ◆ Élaborer des stratégies et des méthodes de mesure et de suivi des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. <p><u>Travaux de méthodologie en cours</u></p> <p>Les travaux de méthodologie porteront principalement sur les indicateurs de la pauvreté ainsi que sur les indicateurs de la bonne gouvernance et des droits de l'homme.</p> <p>D'autres activités ont pour but de mettre au point des moyens d'identification, de programmation et de surveillance des activités de coopération en matière de statistique.</p>

	<p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années</u></p> <p><u>Priorités thématiques:</u></p> <p>Une attention particulière sera accordée à la formation et au renforcement institutionnel des systèmes statistiques régionaux et de leurs composantes nationales, dans le but d'inscrire l'ensemble des initiatives dans une perspective à long terme et de leur assurer le maximum d'efficacité. Priorité sera donnée à deux domaines de coopération: le commerce extérieur et les statistiques sociales. Il s'agira dans le premier cas de définir les conditions d'un véritable partenariat dans les relations commerciales entre les pays et les zones et de créer les infrastructures indispensables pour évaluer les incidences et les conséquences des projets d'union douanière dans les différentes zones économiques. Le rôle primordial dévolu à la lutte contre la pauvreté et à son éradication se traduira par l'accélération de la réalisation du programme-cadre mis en place pour mesurer la pauvreté et transparaîtra dans l'impact des programmes de coopération entrepris dans ce domaine au niveau de l'Union. Les résultats des expériences pilotes menées dans deux pays d'Afrique subsaharienne feront en particulier l'objet d'un large débat et serviront de point de départ pour l'introduction généralisée d'un système intégré de mesure de la pauvreté dans toute la région.</p> <p>Les travaux entrepris en 2001 qui font suite aux orientations adoptées au séminaire de Montreux sur les statistiques, la démocratie et les droits de l'homme vont se poursuivre.</p> <p>À un niveau plus technique, des solutions définitives vont être adoptées pour mettre un terme aux inconvénients et à la dépendance excessive liés à la mise au point et à la maintenance du logiciel Eurotrace qui appartient à Eurostat et du logiciel ERETES, qui est la propriété commune d'Eurostat et de l'INSEE.</p> <p>Enfin, Eurostat va continuer à apporter son expérience et sa connaissance spécialisée des programmes statistiques servant à mesurer l'intégration régionale et en suivre l'évolution. Au niveau des divers secteurs géographiques, il va entreprendre les activités et travaux suivants:</p> <p><i>Pays méditerranéens:</i> Poursuite du programme régional MEDSTAT dans les sous-secteurs suivants: Transports (MED-Trans); Tourisme (MED-Tour); Migrations (MED-Migr); Environnement (MED-Env); Commerce extérieur (MED-Comext); Comptabilité nationale ((MED-NA); et Économie non observée (MED-NOE).</p>
--	---

	<p>Toutes les activités qui y sont associées, ainsi que les actions liées à la formation (MED-Training) et au sous-programme Système d'information (MED-IS), y compris la publication intitulée «Statistiques euroméditerranéennes» ont été réorganisées selon les recommandations du Comité des directeurs, de façon à mieux répondre aux besoins des utilisateurs et à accroître la transparence et la visibilité des programmes. Le programme MEDSTAT2 (dont la convention de financement devrait avoir été signée en 2001) a permis le lancement de nouvelles actions dans les domaines des statistiques sociales (emploi, distinctions fondées sur le sexe, pauvreté, recensement de la population, etc.) et des statistiques agricoles.</p> <p>Des dispositions vont être prises en vue de favoriser la coopération Sud-Sud, notamment en encourageant une approche sous-régionale et l'intégration de sous-programmes statistiques à l'appui des priorités politiques. Les dispositions qui vont être prises pour coordonner les programmes bilatéraux et régionaux assureront une plus grande cohésion entre les activités. Les programmes bilatéraux avec le PCBS, la Libye et la Syrie vont se poursuivre et des études vont être réalisées en vue d'appliquer un programme d'action régional destiné à renforcer les capacités des instituts de statistique.</p> <p><i>Pays ACP</i>: les travaux concernant les programmes/projets commencés en 2001 ou au cours des années précédentes se poursuivront en 2002-2004 conformément aux calendriers établis par les comités directeurs respectifs. Il s'agit en particulier de l'achèvement des programmes COMSTAT (programme de formation statistique pour les pays ACP) et PARSTAT (qui vise à satisfaire les besoins statistiques prioritaires de l'UEMOA aux fins de la surveillance multilatérale). Les projets dont la mise en œuvre continuera au-delà de 2002 comprennent le projet COMESA (établissement d'un système douanier et statistique intégré pour le commerce extérieur), le programme de développement statistique de la CEDEAO connu sous le nom d'ECOSTAT, qui concerne essentiellement l'harmonisation des comptes nationaux et des statistiques des prix à la consommation, des programmes de formation statistique pour la région de la SADC et de l'Afrique de l'Est (projets SADC et EASTP), le projet «Prix SADC» dont le but est l'élaboration d'indices des prix à la consommation comparables pour la région de la SADC, le projet PALOP qui contribue à l'amélioration des capacités statistiques et à l'adoption de nomenclatures harmonisées pour les pays de l'Afrique lusophones, et enfin l'adoption du système de comptabilité nationale (SCN de 1993) et de méthodologies harmonisées pour les statistiques de courte période des entreprises. Des projets statistiques sont en cours de réalisation au niveau national, de concert avec le Niger, le Nigéria, le Lesotho, Madagascar et la Côte d'Ivoire.</p>
--	---

		<p><u>Activités nouvelles</u></p> <p>Les travaux d'évaluation et les études d'identification et de faisabilité réalisés en 2001 déboucheront probablement sur l'adoption de conventions de financement à mettre en œuvre en 2002 et 2003 dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Formation statistique: pays ACP◆ Statistiques pour la surveillance multilatérale: pays de la CEMAC◆ Programmation statistique: pays de l'UEMOA et de la SADC◆ Statistiques de l'agriculture/la sécurité alimentaire: pays du CILSS/l'UEMOA◆ Statistiques du commerce extérieur: pays de l'UEMOA◆ Statistiques de la pauvreté: pays et régions ACP◆ Statistiques de l'économie, de la main-d'œuvre et de l'environnement: CARICOM <p>Amérique latine</p> <p><i>Région du Mercosur et du Chili</i></p> <p>En 2002, les conclusions du volet consacré aux programmes de coopération au cours de la quatrième session de négociations entre l'Union européenne et le Mercosur devront se transformer en réalités. Le cadre de référence politique de ces négociations était le «Mémorandum d'accord entre la Communauté européenne et le Mercosur concernant les orientations pluriannuelles pour la mise en œuvre de la coopération communautaire». Parmi les trois grands secteurs de coopération concernés, le renforcement institutionnel du Mercosur s'accompagne d'une action statistique à l'appui du projet de coordination régionale au niveau macroéconomique.</p> <p>Par ailleurs, le programme de coopération statistique entre la Communauté européenne et le Mercosur, appliqué depuis la fin de 1998 en parallèle avec un programme similaire démarré un peu plus tard avec le Chili, va arriver à son terme. Les résultats de ce programme, dont l'objectif global était l'harmonisation statistique entre les pays de la région ainsi qu'entre le Mercosur et l'Union européenne, feront l'objet d'une analyse en vue d'une éventuelle «seconde phase» directement liée aux réalisations susmentionnées.</p>
--	--	--

		<p><i>Communauté andine</i></p> <p>Les négociations en cours entre la Communauté européenne et le Secrétariat général de la Communauté andine (SGCAN) devraient aboutir, en 2002 au plus tard, à la signature d'une convention de financement pour la réalisation d'un programme pluriannuel de coopération statistique. L'objectif général de ce programme sera l'harmonisation des statistiques régionales dans des domaines considérés comme prioritaires afin de soutenir l'intégration régionale en cours des pays membres de la CAN. La démarche méthodologique sera principalement axée sur le renforcement institutionnel du système statistique régional.</p> <p><i>Coordination internationale</i></p> <p>La coordination des initiatives internationales dans cette région sera poursuivie. Les conclusions de l'atelier envisagé par PARIS21 à La Paz pour le dernier trimestre 2001 vont donc être analysées et leurs incidences pour Eurostat considérées dans le cadre des fonctions de l'Office au sein de la Commission.</p> <p>Asie</p> <p><i>Bangladesh</i></p> <p>La dernière partie d'un projet de coopération statistique d'une durée d'un an avec le Bangladesh devrait aboutir à un renforcement institutionnel et à la mise en place d'un système de mesure de la pauvreté. Le démarrage de ce projet dépend toutefois de la décision que l'AIDCO doit prendre en dernier ressort concernant la signature du contrat par voie d'entente directe avec l'entreprise retenue.</p> <p><i>Chine</i></p> <p>Le programme de coopération statistique avec la Chine qui a commencé à la fin de 1998 devrait s'achever en 2002. Les principaux résultats attendus portent sur l'harmonisation des statistiques du commerce extérieur bilatéral ainsi que le renforcement institutionnel de la capacité d'estimation du marché du travail et de l'importance du secteur non structuré. L'adaptation de certaines nomenclatures chinoises aux systèmes internationaux, elle aussi prévue, devrait fournir un instrument de comparaison supplémentaire entre le système statistique chinois et les pratiques internationales.</p>
--	--	---

		<p><i>Inde</i></p> <p>Les travaux préparatoires en cours en prévision d'un programme de coopération statistique entre la Communauté européenne et l'Inde devraient permettre le démarrage des activités en 2002. Le volet principal de ce programme portera sur l'harmonisation des statistiques du commerce extérieur bilatéral dans la logique des priorités fixées par la Commission.</p> <p><i>Pakistan</i></p> <p>La situation administrative est assez similaire à celle du projet de coopération avec le Bangladesh: l'achèvement en 2002 d'un projet annuel de coopération statistique avec le Pakistan dépend de l'approbation que devrait donner l'AIDCO concernant la signature du contrat avec l'adjudicataire retenu à la suite d'un appel d'offres. Les objectifs des travaux sont néanmoins différents et portent essentiellement, dans ce cas, sur les statistiques des prix et du commerce extérieur.</p>
1.4	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<p>Fourniture d'une assistance technique aux pays membres dans les domaines suivants: finances publiques, balance des paiements, position extérieure globale, dette extérieure, réserves internationales, statistiques monétaires et bancaires, commerce international, statistiques des prix, et comptes nationaux. Formes d'assistance: i) missions sur le terrain de deux à trois semaines; ii) services de conseillers en statistique résidents du FMI (financés notamment par les ressources propres du FMI, le PNUD et le compte administré au nom du Japon pour le financement de certaines activités); iii) séminaires, ateliers et cours de formation à l'Institut du FMI, à l'Institut multilatéral de Vienne, à l'Institut régional de formation du FMI à Singapour et à l'Institut africain commun (Abidjan), dans le cadre du Programme régional de formation dans les Émirats arabes unis ainsi que dans divers pays hôtes.</p> <p>Les travaux entrepris dans le cadre du projet de SGDD régional à l'intention des pays d'Afrique anglophone, exécutés avec un soutien financier important du Département du développement international du Royaume-Uni et en étroite collaboration avec la Banque mondiale, vont s'accélérer en 2002 avec l'organisation d'un atelier sur les métadonnées prévu pour la fin février et qui sera suivi d'un vaste programme d'assistance technique. Le Département des statistiques du FMI préside, sous les auspices de PARIS21, une équipe de travail sur les indicateurs du renforcement des capacités statistiques.</p>
1.4	Activités de la Banque mondiale	<p>La Gambie, la Mongolie, le Népal, les Philippines, le Tchad, les pays de la SADC en Afrique ainsi que les pays participant au programme régional d'enquêtes auprès des ménages (MECOVI) en Amérique latine devraient, dans les deux prochaines années, bénéficier chacun d'une assistance technique pour</p>

		le renforcement des capacités statistiques, qui serait financée par des subventions et des prêts.
1.4	Activités de PARIS21	<p><u>Travaux en cours</u></p> <p>Les activités projetées pour 2002-2003 comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La mise au point de programmes de pays ◆ L'organisation d'ateliers et d'actions au niveau des pays et de la région ◆ L'élargissement de la composition du Consortium ◆ Un soutien aux activités des équipes de travail ◆ Organisation de manifestations du Consortium <p><u>Activités des équipes de travail</u></p> <p>PARIS21 compte actuellement cinq équipes de travail opérationnelles qui rassemblent, sous la conduite d'un coordonnateur bénévole, des spécialistes qui s'intéressent à des volets particuliers du renforcement des capacités statistiques. Ces équipes de travail offrent un cadre au sein duquel les membres appartenant à diverses institutions multilatérales, pays donateurs et pays en développement se réunissent pour étudier des questions statistiques particulières et formuler des recommandations, donner des avis et indiquer les meilleures pratiques à adapter en fonction des besoins des partenaires en développement. Les buts, résultats et perspectives de chacune de ces équipes sont exposés brièvement ci-après, mais le site de PARIS21 (www.paris21.org) fournit plus d'informations.</p> <p><u>Plaidoyer</u></p> <p>Cette équipe de travail a pour mission de produire de la documentation faisant ressortir la nécessité d'établir et d'utiliser de bonnes statistiques afin de disposer d'un outil efficace pour surveiller l'évolution des stratégies de lutte contre la pauvreté et les politiques de développement économique et les évaluer. Elle a réalisé une brochure, une affiche et des pages Web, qui devront, au cours de l'année à venir, être améliorées et traduites, communiquées aux pays pour qu'ils les adaptent en fonction de leurs besoins et diffusées, accompagnées d'un mode d'emploi, par l'intermédiaire des membres du Consortium.</p>

	<p><u>Indicateurs de renforcement des capacités statistiques</u></p> <p>Cette équipe a pour mission de valider et de mettre à l'essai des indicateurs de renforcement des capacités statistiques. Conformément à la démarche adoptée par PARIS21, qui consiste à prendre appui sur des initiatives existantes, l'équipe utilise comme point de départ les travaux sur la qualité des données réalisés par le FMI pour élaborer des indicateurs des capacités statistiques. Les indicateurs identifiés seront regroupés en six rubriques: intégrité; accessibilité; commodité d'emploi; validité sur le plan méthodologique; contexte juridique et institutionnel; enfin précision et fiabilité des sources de données et des techniques de statistique.</p> <p><u>Plans stratégiques pour le développement de la statistique</u></p> <p>Cette équipe détermine le contexte théorique et pratique à mettre en place en vue de l'établissement d'un plan stratégique pour le développement de la statistique. Elle réunit des informations sur l'expérience acquise par les pays et en assure la diffusion, étudie les liens entre les plans régionaux et nationaux et entre les plans sectoriels et nationaux. Elle a rassemblé un certain nombre de documents sur les bonnes pratiques de la planification stratégique en matière de statistique qu'elle fait connaître sur le site Web de PARIS21.</p> <p><u>Recensement</u></p> <p>Cette équipe organise des ateliers destinés à faire mieux comprendre l'utilité des données de recensement pour établir un bon système statistique. Elle réaffirme l'intérêt et le rôle des données de recensement dans les statistiques communautaires. Elle cherche également à déterminer des méthodes plus efficaces et rentables qui diminueront le coût des prochaines opérations de recensement.</p> <p><u>Statistiques agricoles et rurales</u></p> <p>Cette équipe a été réorganisée pendant la réunion d'octobre 2001 du Consortium afin d'associer les travaux de la FAO et de la Banque mondiale pour établir des statistiques agricoles et rurales plus élaborées, afin qu'elles deviennent un instrument clef de la lutte contre la pauvreté. Elle a pour tâche de produire une documentation destinée à faire mieux connaître les statistiques, alimentaires, agricoles et rurales et à mobiliser des ressources à l'appui du renforcement des capacités. Elle constitue également un lieu d'échange d'idées novatrices et apporte son concours pour la détermination des thèmes de recherche concernant les méthodes. La personne qui sert de point de contact pour PARIS21 est maintenant M. Antoine Simonpietri, responsable du secrétariat à Paris (Antoine.simonpietri@oecd.org).</p>
--	---